

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023

Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5

Code d'identification interne HM009046

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit 10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)
Code d'identification interne HM009046

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Acide

Secteur d'utilisation Voir l'annexe pour une liste des utilisations.

Catégories de produit Sans objet

Catégories de processus PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse)

pouvant présenter des possibilités d'exposition

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Catégories d'article Sans objet

Catégories de rejet dans l'environnement ERC1 - Fabrication de substances

ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Secteur d'utilisation SU2a - Exploitation minière, (sans les industries offshore)

SU2b - Industries offshore

SU3 - Utilisations industrielles

Catégories de processus PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse)

pouvant présenter des possibilités d'exposition

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Halliburton BV
Columbusstraat 19
7825VP
Emmen
Netherlands

www.halliburton.com

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail: fdunexchem@halliburton.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 8 08 189 0979 / 1-760-476-3961

Code d'accès de l'intervention en cas d'incident généralisé : 334305

Numéro de contrat : 14012

Numéro d'appel d'urgence - Article 45 - (CE) 1272/2008

Autriche	Poison Information Centre (AT): +43-(0)1-406 43 43
Belgique	Poison center (BE): +32 70 245 245

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

Bulgarie	Bulgarian poison centre: +359 2 915-44-09 or +359 2 915-43-46
Croatie	Centar za kontrolu otrovanja (CKO): (+385 1) 23-48-342 (Poison Control Center (PCC) - Institute for Medical Research and Occupational Health)
Chypre	1401
République tchèque	+420 224 919 293; +420 224 915 402
Danemark	Numéro des renseignements antipoison (Danemark) : +45 82 12 12 12
Estonie	16662 (Local Poison Information Centre); (+372) 626 93 90 (International Poison Information Centre)
Europe	112
Finlande	Poison Information Centre (FI):+358 9 471 977
France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Allemagne	Poison Center Berlin (DE): +49 030 30686 790
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	+36 (06) 80 201-199
Islande	543 2222 / 543 1000
Irlande	Centre national d'information sur les poisons (Irlande) : +353 1 8379964
Italie	Centre antipoison, Milan (Italie) : +39 02 6610 1029
Lettonie	(+371) 67042473 (International number for the National Toxicology Centre)
Lithuania	+370 (85) 2362052
Luxembourg	(+352) 8002 5500
Malta	2122 4071
Pays-Bas	Centre national d'information sur les poisons (Pays-Bas) : +31 30 274 88 88 (NB : Ce service est uniquement accessible aux professionnels de la santé)
Norvège	Poisons Information (NO):+ 47 22 591300
Pologne	Centre d'information et de contrôle sur les poisons, Varsovie (Pologne) : +48 22 619 66 54 ; +48 22 619 08 97
Portugal	Centre d'information sur les poisons (Portugal) : + 351 213 303 271
Roumanie	+40 21 318 36 06
Slovaquie	+421 2 4854 4511
Slovénie	112
Espagne	Service d'information antipoison (Espagne) : +34 91 562 04 20
Suède	Poisons Information Center (SV):+46 8 33 12 31
Suisse	Poison Center: Tel 145; +41 44 251 51 51
Turkey	Ulusal Zehir Danisma Merkezi (UZEM) :114 Acil Saglik Hizmetleri : 112
Royaume-Uni	Centre national d'information sur les poisons (Irlande) : +353 1 8379964

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Substances/mélanges corrosifs pour les métaux	Catégorie 1 - H290
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 B - H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - H318
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - H317

Informations supplémentaires Aucune information disponible

For full text of Hazard- and EU Hazard-statements: see SECTION 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046



Mention d'avertissement : **Danger**

Mentions de danger :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P301+ P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Contient

Substances

	Numéro CAS
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2
Acide formique	64-18-6
Aldol	107-89-1
Hexanol ethoxyle	68439-45-2
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2

Informations supplémentaires Aucune information disponible

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

This product contains one or more known or suspected endocrine disruptors

Substances	Numéro CAS	UE - REACH (1907/2006) - Article 59, paragraphe 1 - Liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) candidates en vue d'une autorisation	UE - REACH (1907/2006) - Liste des substances pour l'évaluation des perturbateurs endocriniens	Propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le Règlement Délégué (UE) 2017/2100 de la Commission (3) ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission (4)
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	-	-	-
Acide formique	64-18-6	-	endocrine disruptor assessment under development	-
Aldol	107-89-1	-	-	-
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	-	-	-
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	-	-	-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Mélange

Substances	EINECS	Numéro CAS	N° d'enr. REACH	Pourcentage (%)	EU - CLP Substance Classification
Ether monobutylique d'éthylene glycol	203-905-0	111-76-2	01-2119475108-36	5 - 10%	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H332)
Acide formique	200-579-1	64-18-6	01-2119491174-37	5 - 10%	Flam. Liq. 3 (H226) Met. Corr. 1 (H290) Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1A (H314) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 3 (H335)
Aldol	203-530-2	107-89-1	-	1 - 5%	Acute Tox. 2 (H310) Eye Irrit. 2A (H319)
Hexanol ethoxyle	614-481-5	68439-45-2	-	1 - 5%	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	500-150-1	61791-00-2	-	0.1 - 1%	Skin Sens. 1B (H317)

Substances	EINECS	Pourcentage (%)	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Ether monobutylique d'éthylene glycol	203-905-0	5 - 10%	-	-	-
Acide formique	200-579-1	5 - 10%	Eye Irrit. 2 :: 2%≤C<10% Skin Corr. 1A :: C≥90% Skin Corr. 1B :: 10%≤C<90% Skin Irrit. 2 :: 2%≤C<10%	-	-
Aldol	203-530-2	1 - 5%	-	-	-
Hexanol ethoxyle	614-481-5	1 - 5%	-	-	-
Acides gras de résine liquide éthoxylés	500-150-1	0.1 - 1%	-	-	-

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

Acute Toxicity Estimate

Substances	Numéro CAS	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	530 mg/kg-bw (guinea pig)	400 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
Acide formique	64-18-6	730 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (similar substance)	7.4 mg/L (rat, 4 hr, vapeur)
Aldol	107-89-1	2180 mg/kg (Rat)	140 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	1400 mg/kg (Rat) (similar substance)	> 2000 mg/kg (Rabbit) (similar substance)	Aucune donnée disponible
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	> 6400 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Rat = Rat, Rabbit = Rabbit, dust = dust

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Informations supplémentaires Aucune information disponible

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais et appeler un médecin.
Yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
Peau	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant au moins 30 minutes et retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	NE PAS provoquer le vomissement. Ne rien administrer par voie orale.
Protection pour les secouristes	Aucune information disponible

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires Grave irritation de la peau avec destruction des tissus dermiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau, neige carbonique, mousse, poudre chimique.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition particuliers en cas d'incendie

La décomposition dans le feu peut produire des gaz toxiques. Ne pas laisser les écoulements atteindre les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les sapeurs-pompiers

Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter des vêtements protecteurs ainsi qu'un appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source de combustion. Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter de créer et respirer la poussière. Mettre en place une ventilation adaptée Evacuer tout le personnel.
Voir Rubrique 8 pour toute information supplémentaire

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez des égouts entrants, des voies d'eau ou des basses zones.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la sécurité n'est pas compromise, isoler les déversements et stopper les fuites. Endiguer les déversements avec du sable ou un autre matériau inerte. Neutraliser à un pH de 6-8. Ramasser à la pelle et éliminer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubrique 8 et 13 pour toute information supplémentaire

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter de respirer les vapeurs. Mettre en place une ventilation adaptée Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains apres utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser un équipement de protection adéquat.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des alcalis. Conserver à l'écart des oxydants. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé La durée limite de stockage du produit est de 12 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Veillez vous reporter à l'annexe ci-jointe pour connaître des scénarios d'exposition.

Autres recommandations

Aucune information disponible

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Substances	Numéro CAS	UE	UK	Pays-Bas	France
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³	TWA: 25 ppm TWA: 123 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³	TWA: 100 mg/m ³ STEL: 246 mg/m ³	TWA: 10 ppm TWA: 49 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³
Acide formique	64-18-6	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9.6 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 28.8 mg/m ³	STEL: 5 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³
Aldol	107-89-1	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Substances	Numéro CAS	Allemagne	Espagne	Portugal	Finlande
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	TWA: 10 ppm TWA: 49 mg/m ³ Peak: 20 ppm Peak: 98 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ 50 ppm STEL [VLA-EC]; 245 mg/m ³ STEL [VLA-EC]	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 250 mg/m ³
Acide formique	64-18-6	TWA: 5 ppm TWA: 9.5 mg/m ³ Peak: 10 ppm Peak: 19 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³ STEL: 10 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 19 mg/m ³
Aldol	107-89-1	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Substances	Numéro CAS	Autriche	Irlande	Suisse	Norvège
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL" 40 ppm STEL" 200 mg/m ³	20 ppm TWA; 98 mg/m ³ TWA 50 ppm STEL; 246 mg/m ³ STEL	TWA: 10 ppm TWA: 49 mg/m ³ STEL: 20 ppm STEL: 98 mg/m ³	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³
Acide formique	64-18-6	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³	5 ppm TWA; 9 mg/m ³ TWA	TWA: 5 ppm TWA: 9.5 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

		STEL* 5 ppm STEL* 9 mg/m ³ Ceiling: 5 ppm Ceiling: 9 mg/m ³	15 ppm STEL (calculated); 27 mg/m ³ STEL (calculated)	STEL: 10 ppm STEL: 19 mg/m ³	STEL: 10 ppm STEL: 18 mg/m ³
Aldol	107-89-1	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Substances	Numéro CAS	Italie	Pologne	Hongrie	République tchèque
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³	TWA: 98 mg/m ³ STEL: 200 mg/m ³	TWA: 98 mg/m ³ STEL: 246 mg/m ³	TWA: 100 mg/m ³
Acide formique	64-18-6	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 15 mg/m ³	TWA: 9 mg/m ³	TWA: 9 mg/m ³
Aldol	107-89-1	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Substances	Numéro CAS	Danemark	Roumanie	Croatie	Chypre
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³
Acide formique	64-18-6	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³
Aldol	107-89-1	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Substances	Numéro CAS	Bulgarie	Turkey
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m ³
Acide formique	64-18-6	TWA: 5 ppm TWA: 9.0 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 9 mg/m ³

Component	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Ether monobutylique d'ethylene glycol 111-76-2 (5 - 10%)		240 mmol/mol creatinine		200 mg/g Creatinine	150 mg/g Creatinine urine
Substances	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
@NOM 111-76-2 (@POURCENT)		150 mg/g creatinine			200 mg/g Creatinine

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Travailleur

Substances	Exposition à long terme : effets systémiques, inhalation	Exposition aiguë / à court terme : effets systémiques, inhalation	Exposition à long terme : effets locaux, inhalation	Exposition aiguë / à court terme : effets locaux, inhalation	Exposition à long terme : effets systémiques, cutané	Exposition aiguë / à court terme : effets systémiques, cutané	Exposition à long terme : effets locaux, cutané	Exposition aiguë / à court terme : effets locaux, cutané	Dangers pour les yeux : effets locaux
Ether monobutylique d'ethylene glycol	98 mg/m ³	663 mg/m ³	Indisponible	246 mg/m ³	75 mg/kg bw/day	89 mg/kg bw/day	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Acide formique	Indisponible	Indisponible	9.5 mg/m ³	19 mg/m ³	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible

Ensemble de la population

Substances	Exposition	Exposition	Exposition	Exposition	Exposition	Exposition	Exposition	Exposition	Exposition	Exposition	Dangers
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	---------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

	à long terme : effets systémiques, inhalation	aiguë / à court terme : effets systémiques, inhalation	à long terme : effets locaux, inhalation	aiguë / à court terme : effets locaux, inhalation	à long terme : effets systémiques, cutané	aiguë / à court terme : effets systémiques, cutané	à long terme : effets locaux, cutané	aiguë / à court terme : effets locaux, cutané	à long terme : effets systémiques, oral	aiguë / à court terme : effets locaux, oral	pour les yeux : effets locaux
Ether monobutylique d'ethylene glycol	49 mg/m ³	426 mg/m ³	Indisponible	123 mg/m ³	38 mg/kg bw/day	44.5 mg/kg bw/day	Indisponible	Indisponible	3.2 mg/kg bw/day	13.4 mg/kg bw/day	Indisponible
Acide formique	Indisponible	Indisponible	3 mg/m ³	9.5 mg/m ³	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Substances	Eau douce	Eau de mer	Déversement intermittent	Usine de traitement des eaux usées	Sédiments (eau douce)	Sédiments (eau de mer)	Air	Terrestre	Empoisonnement secondaire
Ether monobutylique d'ethylene glycol	8.8 mg/L	0.88 kg/L	9.1 mg/L	463 mg/L	34.6 mg/kg	3.46 mg/kg	Indisponible	3.13 mg/kg soil dw	0.02 g/kg food
Acide formique	2 mg/L	0.2 mg/L	1 mg/L	7.2 mg/L	13.4 mg/kg sediment dw	1.34 mg/kg sediment dw	Indisponible	1.5 mg/kg soil dw	Indisponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Utiliser dans un local bien aere Une ventilation par aspiration doit etre utilise dans les endroits depourvus d'une bonne ventilation transversale.

Équipement de protection individuelle

Au cas où les mesures de contrôle technique et les pratiques de travail ne suffisent pas pour empêcher les expositions excessives, un hygiéniste industriel ou un professionnel compétent, en fonction de l'application spécifique de ce produit, doit sélectionner un équipement de protection individuelle et en déterminer l'utilisation.

Protection respiratoire

Si le contrôle technique ou les methodes de travail ne poimettant de maintenir le niveau d'exposition en dessous des limites autorisées ou si le niveau d'exposition est inconnu, alors un assistant respiratoire certifié NIOSH, Norme Européenne EN149, AS/NZS 1715:2009 doit être utilisé.Le choix et les methodes d'utilisation des équipements de securité y compris les assistants respiratoires, doivent être effectués par un Agent Industriel qualifié ou médecin du travail Respirateur pour vapeurs organiques/gaz acide Gants de protection résistants aux produits chimiques (EN 374) Matériaux résistants à un contact direct plus prolongé (recommandé : indice de protection au moins égal à 6, correspondant à une résistance à la perméation > 480 minutes selon EN 374) : Gants néoprène (>= 0.65 mm d'épaisseur)

Protection des mains

Les présentes informations ont été obtenues à partir de références bibliographiques et de données fournies par les fabricants de gants, ou sont issues de comparaisons avec des substances similaires.Veuillez noter que, dans la pratique, la durée de vie de gants de protection résistants aux produits chimiques peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément à la norme EN 374 sous l'influence de multiples facteurs (par exemple, la température).Les gants doivent être remplacés si des signes d'usure sont constatés. Les consignes d'utilisation du fabricant doivent être respectées, compte tenu de la grande diversité des types.

Protection de la peau

Tenue protectrice complete.

Protection des yeux

Lunettes resistantes aux produits chimiques et masque facial en cas de risques d'eclaboussures.

Autres precautions:

Des bains oculaires et douches de securite doivent etre facilement accessibles.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

État physique : Liquide	Couleur	Clair à légèrement brumeux
Odeur: Piquante	Seuil olfactif:	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	
<u>Remarques/ - Méthode</u>		
pH :		Aucune donnée disponible
Point de congélation		Aucune donnée disponible
Point de fusion / intervalle de fusion		Aucune donnée disponible
Point / intervalle d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		70 °C (coupelle fermée)
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative		1.065
Hydrosolubilité		Miscible dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité		Aucune donnée disponible
Propriétés explosives		Aucune information disponible
Propriétés comburantes		Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point d'écoulement	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Aucune information disponible
9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas prévu d'être réactif.

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Impossible.

10.4. Conditions à éviter

Aucun prévu.

10.5. Matières incompatibles

Alcalis forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

Inhalation	Corrosif pour les voies respiratoires.
Contact oculaire	Brûlure oculaires graves.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures Peut provoquer une allergie cutanée
Ingestion	Brûlures de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Effets chroniques/cancérogénicité L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'érosion dentaire.

Données toxicologiques pour les composants

Substances	Numéro CAS	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ether monobutylique d'éthylène glycol	111-76-2	530 mg/kg-bw (guinea pig)	400 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
Acide formique	64-18-6	730 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (similar substance)	7.4 mg/L (rat, 4 hr, vapour)
Aldol	107-89-1	2180 mg/kg (Rat)	140 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	1400 mg/kg (Rat) (similar substance)	> 2000 mg/kg (Rabbit) (similar substance)	Aucune donnée disponible
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	> 6400 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Rat = Rat, Rabbit = Rabbit, dust = dust

Substances	Numéro CAS	Corrosion/irritation cutanée
Ether monobutylique d'éthylène glycol	111-76-2	Voie cutanée, lapin : Provoque une irritation cutanée modérée. Provoque une irritation cutanée (lapin)
Acide formique	64-18-6	Corrosif pour la peau (lapin)
Aldol	107-89-1	Peut causer une légère irritation de la peau. (lapin)
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Provoque une irritation cutanée modérée. (lapin) (substances analogues)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Irritant pour la peau Ne devrait pas provoquer des irritations cutanées.

Substances	Numéro CAS	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Ether monobutylique d'éthylène glycol	111-76-2	Œil, lapin : Provoque une irritation oculaire modérée Provoque une irritation des yeux (lapin)
Acide formique	64-18-6	Corrosif pour les yeux (lapin)
Aldol	107-89-1	Provoque une irritation oculaire modérée (lapin)
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires (lapin) (substances analogues)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Irritant pour les yeux Non irritant pour les yeux des lapins

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation cutanée
Ether monobutylique d'éthylène glycol	111-76-2	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye)
Acide formique	64-18-6	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye)
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye) (substances analogues)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation respiratoire
Ether monobutylique d'éthylène glycol	111-76-2	Aucune information disponible
Acide formique	64-18-6	Aucune information disponible
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Aucune information disponible
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

Substances	Numéro CAS	Effets mutagènes
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes. Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
Acide formique	64-18-6	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes (substances analogues)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	Effets cancérogènes
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	N'est pas considéré cancérogène.
Acide formique	64-18-6	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales (substances analogues)
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales (substances analogues)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	Toxicité pour la reproduction
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.
Acide formique	64-18-6	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales. (substances analogues)
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité (substances analogues)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition unique
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.
Acide formique	64-18-6	Peut irriter les voies respiratoires
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Aucune donnée de qualité suffisante n'est disponible.
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition répétée
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.
Acide formique	64-18-6	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification. (substances analogues)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	Danger par aspiration
Ether monobutylique d'éthylene glycol	111-76-2	Sans objet
Acide formique	64-18-6	Sans objet
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

11.2 Information on other hazards

11.2.1 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens This product contains one or more known or suspected endocrine disruptors

11.2.2 Autres informations

Autres effets indésirables Aucune information disponible

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substances	Numéro CAS	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour le invertébrés
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	EC50(72 h)=1840 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50(96 h)=1474 mg/L (Oncorhynchus mykiss) NOAEC(21 d)>100 mg/L (Danio rerio)	Aucune information disponible	EC50(48 h)=1800 mg/L (Daphnia magna) EC50(21 d)=297 mg/L (Daphnia magna)
Acide formique	64-18-6	EC50(72 h)=1240 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50(96 h)=130 mg/L (Danio rerio)	NOEC (13 d) 72 mg/L (Activated sludge, domestic)	EC50(48 h)=365 mg/L (Daphnia magna) NOEC(21 d)=100 mg/L (Daphnia magna)
Aldol	107-89-1	EC50 (5d) >237 mg/L (Nitzscheria linearis)	Aucune information disponible	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	EC50 (96h) 0.26 mg/L (Selenastrum Capricornutum) (similar substance) EC50 (72h) 475.51 mg/L (9Skeletonema costatum)	LC50 (96h) 1.4 mg/L (Pimephales promelas) (similar substance) LC50 (96h) > 215 mg/L (Scophthalmus maximus) NOEC (30d) 0.28 mg/L (Pimephales promelas) (similar substance)	Aucune information disponible	EC50 (48h) 0.39 mg/L (Ceriodaphnia dubia) (similar substance) EC50 (48h) 213.24 mg/L (Acartia tonsa) NOEC (21d) 1.75 mg/L (Daphnia magna) (similar substance)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	EC50 (72h) > 44 mg/L EC50 (72h) 2.5 mg/L (Skeletonema costatum)	LC50 (95h) 7.8 mg/L (Brachydanio rerio) LC50 (96h) 45 mg/L (Cyprinodon variegatus)	EC20 (180m) >1000 mg/L	EC50 (48h) 16 mg/L (Daphnia magna) EC50 (48h) 26.8 mg/L (Acartia tonsa)

growth rate = growth rate, similar substance = similar substance, activated sludge = activated sludge, reproduction = reproduction

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances	Numéro CAS	Persistance et dégradabilité
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	Facilement biodégradable (90.4% @ 28d)
Acide formique	64-18-6	Facilement biodégradable (100% @ 14d)
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	(89% @ 28d)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Facilement biodégradable (74% @ 28d)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Substances	Numéro CAS	Bioaccumulation
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	Log Pow=0.9
Acide formique	64-18-6	LogKow-2.1
Aldol	107-89-1	-0.72
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	0.45 (calculated)
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	MW > 700

12.4. Mobilité dans le sol

Substances	Numéro CAS	Mobilité
------------	------------	----------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	Aucune information disponible
Acide formique	64-18-6	KOC = 31
Aldol	107-89-1	Aucune information disponible
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Aucune information disponible
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Substances	Évaluation PBT et vPvB
Ether monobutylique d'ethylene glycol	Pas PBT/vPvB
Acide formique	Pas PBT/vPvB
Aldol	Pas PBT/vPvB
Hexanol ethoxyle	Pas PBT/vPvB
Acides gras de résine liquide éthoxylés	Pas PBT/vPvB

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens This product contains one or more known or suspected endocrine disruptors

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux réglementations gouvernementales et locales.
Emballages contaminés Respecter toutes les réglementations gouvernementales et locales en vigueur.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

IMDG/IMO

Numéro ONU UN3412
Nom d'expédition des Nations unies Solution d'acide formique,
Classes de danger pour le transport 8
Groupe d'emballage: II
Dangers pour l'environnement EMS Sans objet
EmS F-A, S-B

ADN

Numéro ONU UN3412
Nom d'expédition des Nations unies Solution d'acide formique,
Classes de danger pour le transport 8
Groupe d'emballage II
Dangers pour l'environnement Sans objet

ADR/RID

Numéro ONU UN3412
Nom d'expédition des Nations unies Solution d'acide formique,
Classes de danger pour le transport 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

Groupe d'emballage II
Dangers pour l'environnement Sans objet

IATA/ICAO

Numéro ONU UN3412
Nom d'expédition des Nations unies Solution d'acide formique,
Classes de danger pour le transport 8
Groupe d'emballage: II
Dangers pour l'environnement Sans objet

14.1. Numéro ONU UN3412

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Solution d'acide formique,

14.3. Classes de danger pour le transport 8

14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationales

Statut Inventaire TSCA Tous les composants répertoriés à l'inventaire ou en sont exempts.
Liste canadienne des substances domestiques (DSL) Tous les composants répertoriés à l'inventaire ou en sont exempts.

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) WGK 1: faibles risques pour l'eau.

Suivre la Directive 92/85/CEE concernant la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail ou toute réglementation nationale plus stricte, selon les besoins.

Suivre la Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou toute réglementation nationale plus stricte, selon les besoins.

Substances	Numéro CAS	Seveso III	TA LUFT
Ether monobutylique d'éthylène glycol	111-76-2	Sans objet	Sans objet
Acide formique	64-18-6	Sans objet	5.2.5 Class I
Aldol	107-89-1	Sans objet	Sans objet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet	Sans objet

Substances	Numéro CAS	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions sur certaines substances dangereuses	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation
Ether monobutylique d'ethylene glycol	111-76-2	Sans objet	Sans objet
Acide formique	64-18-6	Sans objet	Sans objet
Aldol	107-89-1	Sans objet	Sans objet
Hexanol ethoxyle	68439-45-2	Sans objet	Sans objet
Acides gras de résine liquide éthoxylés	61791-00-2	Sans objet	Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Oui

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H312 - Nocif par contact cutané
H310 - Mortel par contact cutané
H311 - Toxique par contact cutané
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H331 - Toxique par inhalation
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

m - masse corporelle
CAS - Chemical Abstracts Service
CLP - RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPÉEN sur la Classification, l'Étiquetage et le Conditionnement des substances et mélanges
CE - Commission Européenne
EC10 - Concentration efficace 10%
EC50 - Concentration efficace 50%
CEE - Communauté Économique Européenne
ErC50 - Concentration efficace taux de croissance 50%
Code IBC - Code international pour la construction et l'équipement de navires transportant des matières dangereuses en vrac
LC50 - Concentration létale 50%
LD50 - Dose létale 50%
LL0 - Charge létale 0%
LL50 - Charge létale 50%
MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
mg/kg - milligrammes/kilogramme
mg/l - milligrammes/litre
NIOSH - Institut national américain pour la santé et la sécurité au travail
NOEC - Concentration sans effet observé
NTP - Programme national américain de toxicologie
OEL - Limite d'exposition professionnelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10% Formic Acid with Additives (New Inhibitor)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date de révision : 27-janv.-2023
Preparation Date 27-janv.-2023

Numéro de révision: 5
Code d'identification interne HM009046

PBT – Persistant, Biocumulatif et Toxique

PC – Catégorie de produit chimique

PEL – Limite d'exposition permise

ppm – parties par million

PROC – Catégorie de procédé

REACH – RÈGLEMENT (CE) n°1907/2006 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPÉEN sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques

STEL – Limite d'exposition à court terme

SU – Catégorie de secteur d'utilisation

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de révision : 27-janv.-2023
Motif de la révision Mise à jour de format

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Avis de non-responsabilité

Cette information est fournie sans aucune garantie, expresse ou implicite, d'exactitude ou d'intégralité. Les informations ont été obtenues auprès de différentes sources telles que le fabricant et des tierces parties. Ces informations peuvent ne pas être valides dans toutes les situations ou si le produit est utilisé en conjonction avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est entièrement responsable de la détermination d'adéquation de tout autre matériau.

Fin de la Fiche de données de sécurité